CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E66244** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1992

Raison sociale : ENTREPRISE D AVERSA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 40 000

2 RUE ISAAC NEWTON
PARC INDUSTRIEL DU MARECHAT
63200 RIOM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 1992B90028

Siret : 384 501 870 00024

Téléphone : 04 73 64 82 72 **Fax :**

Portable : 06 52 32 32 39

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 83 00317

Responsabilité légale :
DATA CONSILIUM (803 141 761) / RANDOLPH SIM-EUDES PRÉSIDENT / D'AVERSA FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0623953420 / 10358130404

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0623953420 / 10358130404

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : contact@sasdaversa.fr

Effectif moyen : 47 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 348 803 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	47	10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/02/2026 14:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.